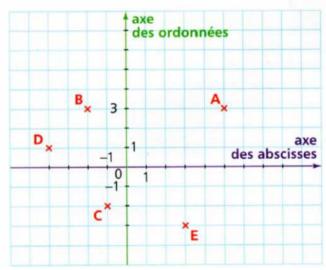
Activité 2:

Dans un repère orthogonal, l'axe « horizontal » est appelé l'axe des abscisses et l'axe « vertical » est appelé l'axe des ordonnées.

Un point est repéré par deux nombres relatifs, appelés les **coordonnées** du point. Le **premier** nombre écrit est l'**abscisse** du point et le **deuxième** nombre écrit est l'**ordonnée** de ce point.



Par exemple, dans le repère ci-dessus, le point A a pour coordonnées 5 et 3.



- a. Quelle est l'abscisse du point B ? Quelle est l'ordonnée du point C ?
- b. Quelles sont les coordonnées des points D et E?
- c. Dessiner le repère précédent sur une feuille quadrillée en prenant un centimètre pour unité de longueur sur chaque axe, puis placer dans ce repère les points F(2; -3), G(-2; -3,5) et H(0; 2,5).